ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

caisses

Question écrite n° 100540

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes de l'Association nationale des hospitaliers retraités (ANHR) concernant l'utilisation des recettes de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Ces recettes proviennent d'une cotisation payée par les retraités imposables, et sont destinées à améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Or il semblerait que ces fonds soient détournés de leurs objectifs et qu'ils soient utilisés à d'autres fins (RSA etc.). L'ANHR sollicite la réattribution de ces fonds aux personnes auxquelles ils étaient initialement destinés. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : M. Rudy Salles
Circonscription : Alpes-Maritimes (3e circonscription) - Union des démocrates et indépendants
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 100540
Rubrique : Sécurité sociale
Ministère interrogé : Affaires sociales et santé
Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 novembre 2016, page 9214
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)